

PIECE n°4.3

Plans d'ensemble



EOLE DES VIGNOTTES
42 rue de Champagne
51 240 - Vitry-La-Ville



1. DESCRIPTION DU PROJET

- 1.1. Descriptif du projet
- 1.2. Note de présentation non technique
- 1.3. Justificatifs de maîtrise foncière
- 1.4. Localisation des parcelles

2. ETUDE D'IMPACT

- 2.1. Etude d'impact
- 2.2. ANNEXE 1 – Etude paysagère et patrimoniale
- 2.3. ANNEXE 2 – Carnet de photomontages
- 2.4. ANNEXE 3 – Etude écologique
- 2.5. ANNEXE 4 – Etude acoustique
- 2.6. ANNEXE 5 – Courriers exploratoires
- 2.7. ANNEXE 6 – Etude « zone humide »
- 2.8. ANNEXE 7 – Dossier de concertation
- 2.9. ANNEXE 8 – Etude des zones d'influence visuelle
- 2.10. ANNEXE 9 – Etude STROBO
- 2.11. Résumé non technique de l'étude d'impact

3. AUTRES PIÈCES

- 3.1. Etude de dangers et résumé non technique
- 3.2. Capacités techniques et financières

4. PLANS

- 4.1. Carte de situation au 1/25 000e
- 4.2. Eléments graphiques, plans ou cartes
- 4.3. Plans d'ensemble
- 4.4. Plans de masse

5. AUTRES

- 5.1. Demande d'autorisation environnementale
- 5.2. Check-list
- 5.3. CERFA

6. Avis de la MRAe

- 6.1. Avis de la MRAe
- 6.2. Mémoire en réponse à l'avis de la MRAe



Localisation

Département de l'AUBE (10)

Commune de RHEGES

Maître d'ouvrage



EOLE DES VIGNOTTES
42, Rue de Champagne
51240 VITRY-LA-VILLE

Nature de l'opération :

CONSTRUCTION DE 7 ÉOLIENNES
Projet éolien des Vignottes
(E01, E02, E03, E04, E06, E07, E08)
ET 2 POSTES DE LIVRAISON


CARNET DE PLANS

Ce document est la propriété du cabinet GUICHARD-SORET, Géomètres-Experts, il ne peut être reproduit ou diffusé sans l'autorisation de cette dernière.


N° : 00	Document : Demande d'autorisation environnementale	N° Dossier : 208a20 Date : Décembre 2022	Phase : AE
-------------------	--	---	----------------------

53, Bd du 14 Juillet - 10 000 TROYES
Email : troyes@guichard-associés.fr
Tél. 03 25 82 68 20 Gsm. 06.37.38.40.81

SARL GUICHARD et Associés

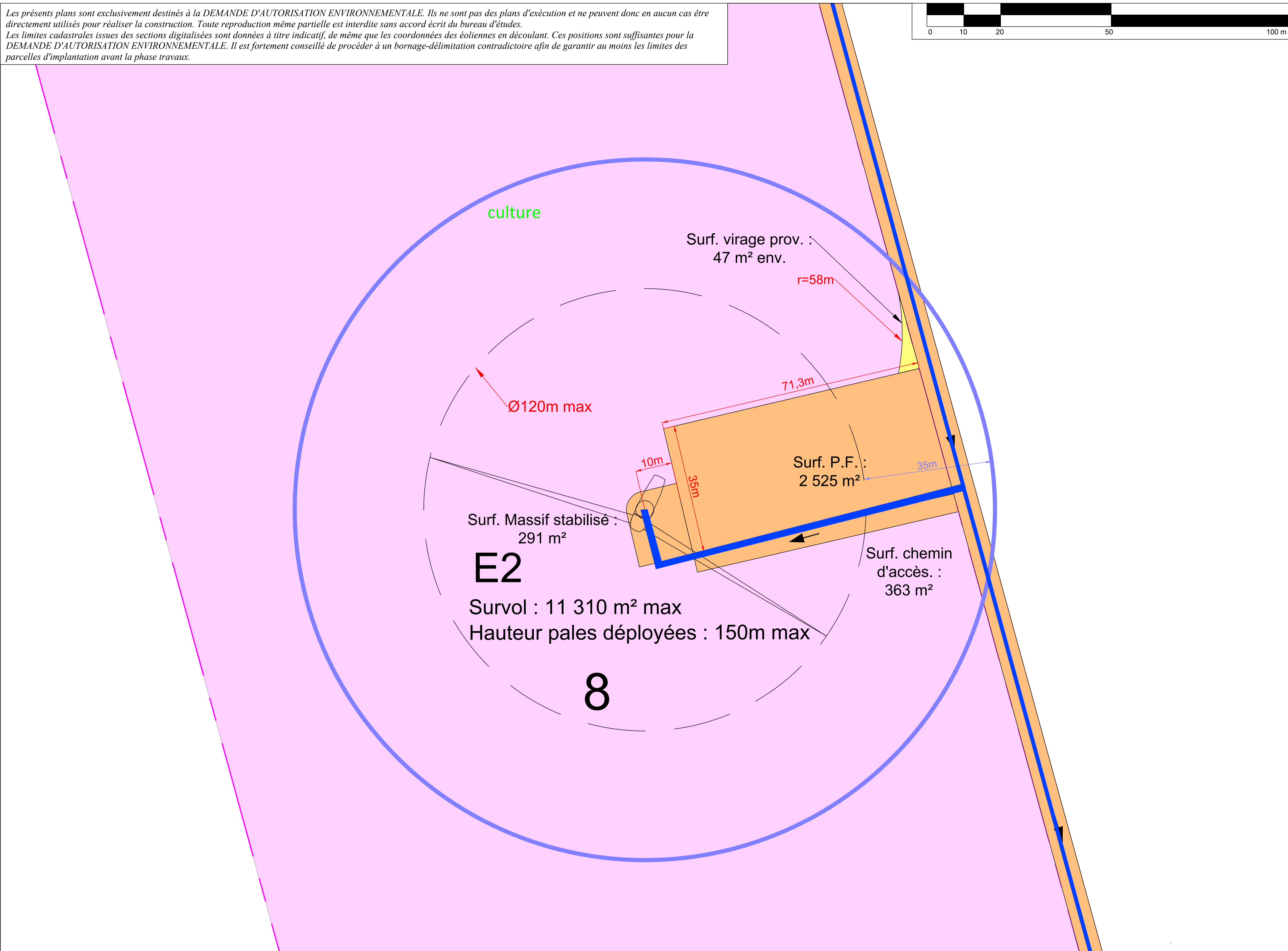
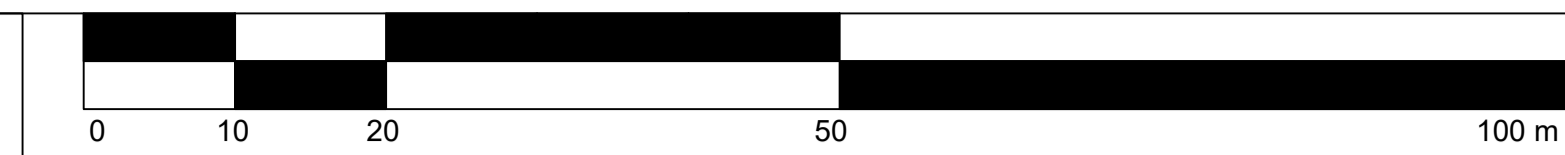


BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON :
3, Quai des Arts
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :
Géomètres-Experts-Associés
siège social
53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

28

MAITRE D'OUVRAGE :
 EOLE DES VIGNOTTES
 42, Rue de Champagne
 51240 VITRY-LA-VILLE



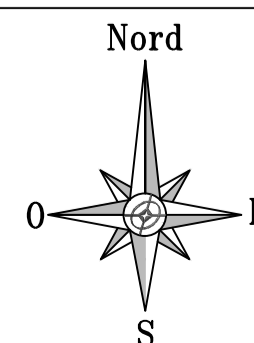
BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON
 3, Quai des Arts
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :
 Géomètres-Experts-Associés
 siège social
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

Décembre 2022

RHEGES (10)
 PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE
 E02 - ECHELLE 1/500



En bleu (trait continu) : limite des 35m autour de l'installation (bout de pales + 35m)

En vert : affectation des terrains

En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites de propriété apparentes)

--- limites communales

→ Sens d'arrivée des convois

En bleu (tirets) : liaisons électriques (câbles)

En brun : chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne

En orange : aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)

En jaune : aménagements temporaires (virages, surlargeurs pour convois...)

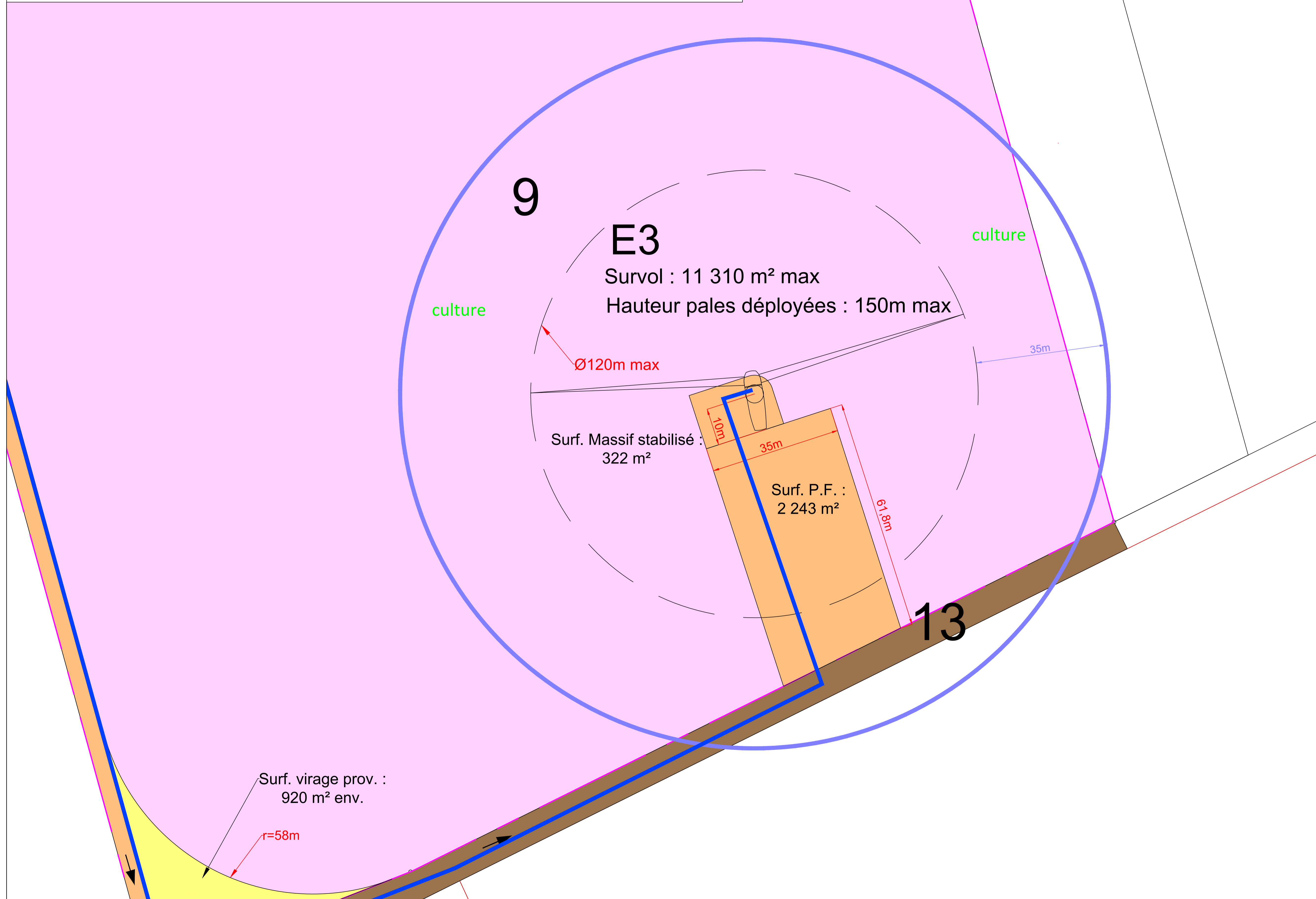
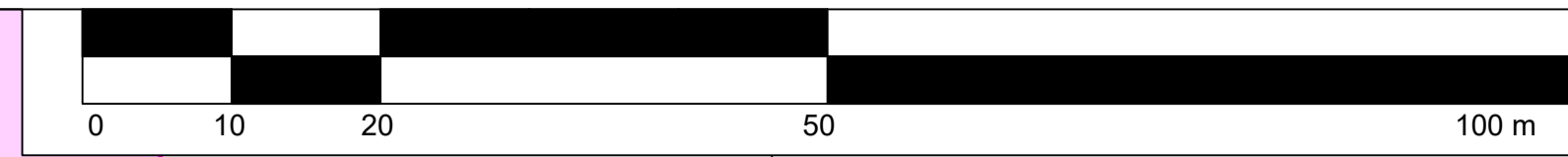
N° E02

Altitude TN (NGF - IGN69) : 95.0 m env. *
 Altitude bout de pale (NGF - IGN69) : 245.0 m env. *

	E	N
RGF93 / Lambert 93	774 633.44 m	6 825 603.53 m
WGS84 (Greenwich)	4°0'38.8465" Est	48°31'34.9393" Nord

*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l'IGN

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

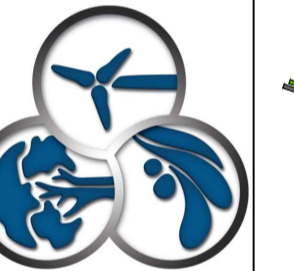


DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

MAITRE D'OUVRAGE :
 EOLE DES VIGNOTTES
 42, Rue de Champagne
 51240 VITRY-LA-VILLE



BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON
 3, Quai des Arts
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 21 01 97



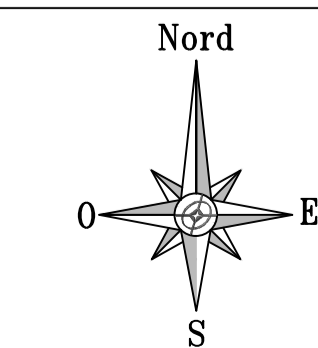
SARL GUICHARD et Associés :
 Géomètres-Experts-Associés
 siège social
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



Décembre 2022

RHEGES (10)
 PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE
 E03 - ECHELLE 1/500

29



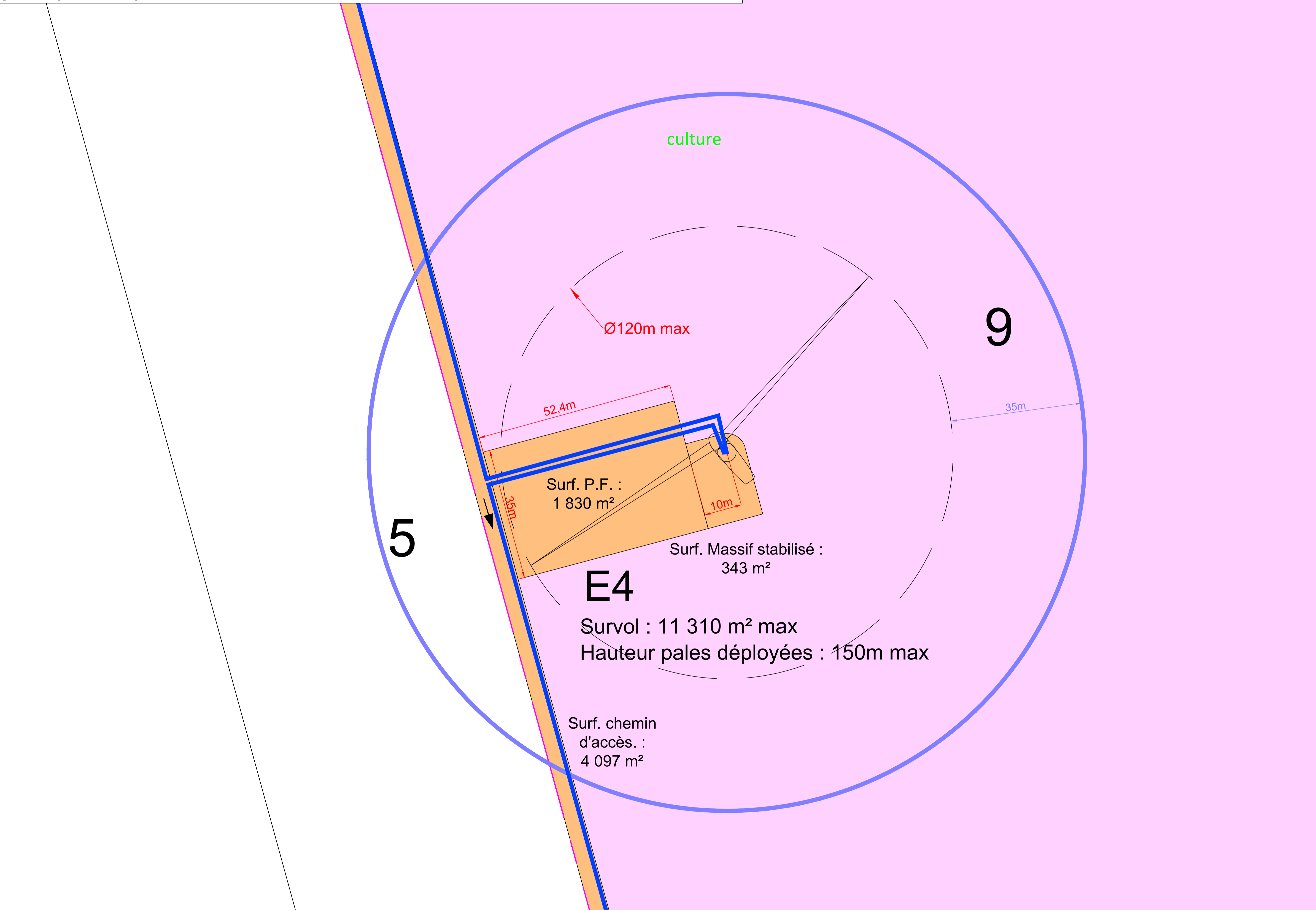
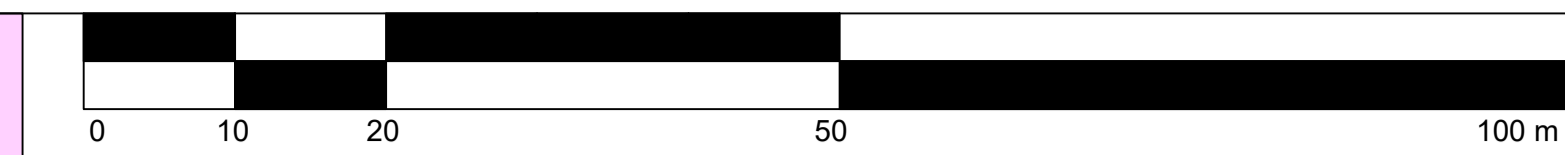
En bleu (trait continu) : limite des 35m autour de l'installation (bout de pales + 35m)
 En vert : affectation des terrains
 En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites de propriété apparentes)
 --- limites communales

En bleu (tirets) : liaisons électriques (câbles)
 En brun : chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
 En orange : aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
 En jaune : aménagements temporaires (virages, surlargeurs pour convois...)

N° E03	Altitude TN (NGF - IGN69) : 112.5 m env. *	
	Altitude bout de pale (NGF - IGN69) : 262.5 m env. *	
	E	N
RGF93 / Lambert 93	774 716.59 m	6 824 504.80 m
WGS84 (Greenwich)	4°0'42.2138" Est	48°30'59.3256" Nord

*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l'IGN

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

MAITRE D'OUVRAGE :
 EOLE DES VIGNOTTES
 42, Rue de Champagne
 51240 VITRY-LA-VILLE



BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON
 3, Quai des Arts
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 21 01 97

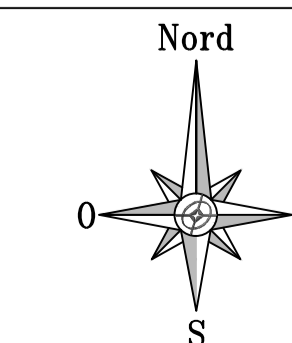


SARL GUICHARD et Associés :
 Géomètres-Experts-Associés
 siège social
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

Décembre 2022

RHEGES (10)
 PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE
 E04 - ECHELLE 1/500

30



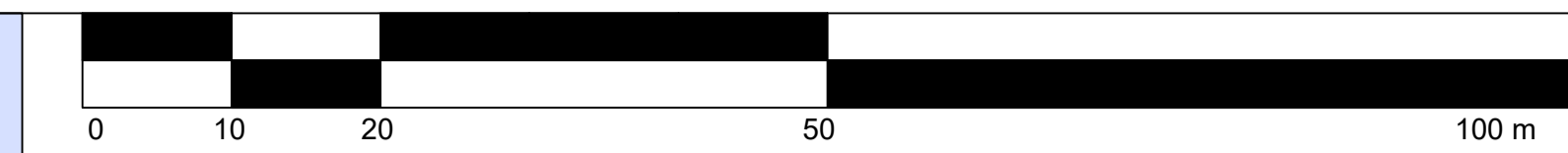
En bleu (trait continu) : limite des 35m autour de l'installation (bout de pales + 35m)
 En vert : affectation des terrains
 En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites de propriété apparentes)
 --- limites communales

En bleu (tirets) : liaisons électriques (câbles)
 En brun : chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
 En orange : aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
 En jaune : aménagements temporaires (virages, surlargeurs pour convois...)

N° E04	Altitude TN (NGF - IGN69) : 102.5 m env. *	
	Altitude bout de pale (NGF - IGN69) : 252.5 m env. *	
	E	N
RGF93 / Lambert 93	774 506.67 m	6 824 778.12 m
WGS84 (Greenwich)	4°0'32.1525" Est	48°31'8.2635" Nord

*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l'IGN

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

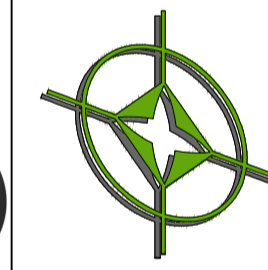
MAITRE D'OUVRAGE :
 EOLE DES VIGNOTTES
 42, Rue de Champagne
 51240 VITRY-LA-VILLE



BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON
 3, Quai des Arts
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 21 01 97



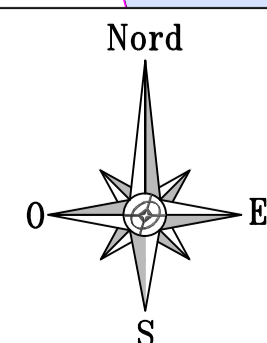
SARL GUICHARD et Associés :
 Géomètres-Experts-Associés
 siège social
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



Décembre 2022

RHEGES (10)
 PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE
 E06 - ECHELLE 1/500

31



En bleu (trait continu) : limite des 35m autour de l'installation (bout de pales + 35m)
 En vert : affectation des terrains
 En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites de propriété apparentes)
 - - - limites communales

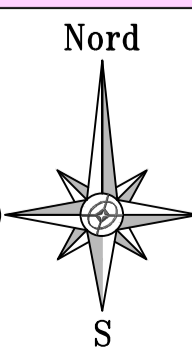
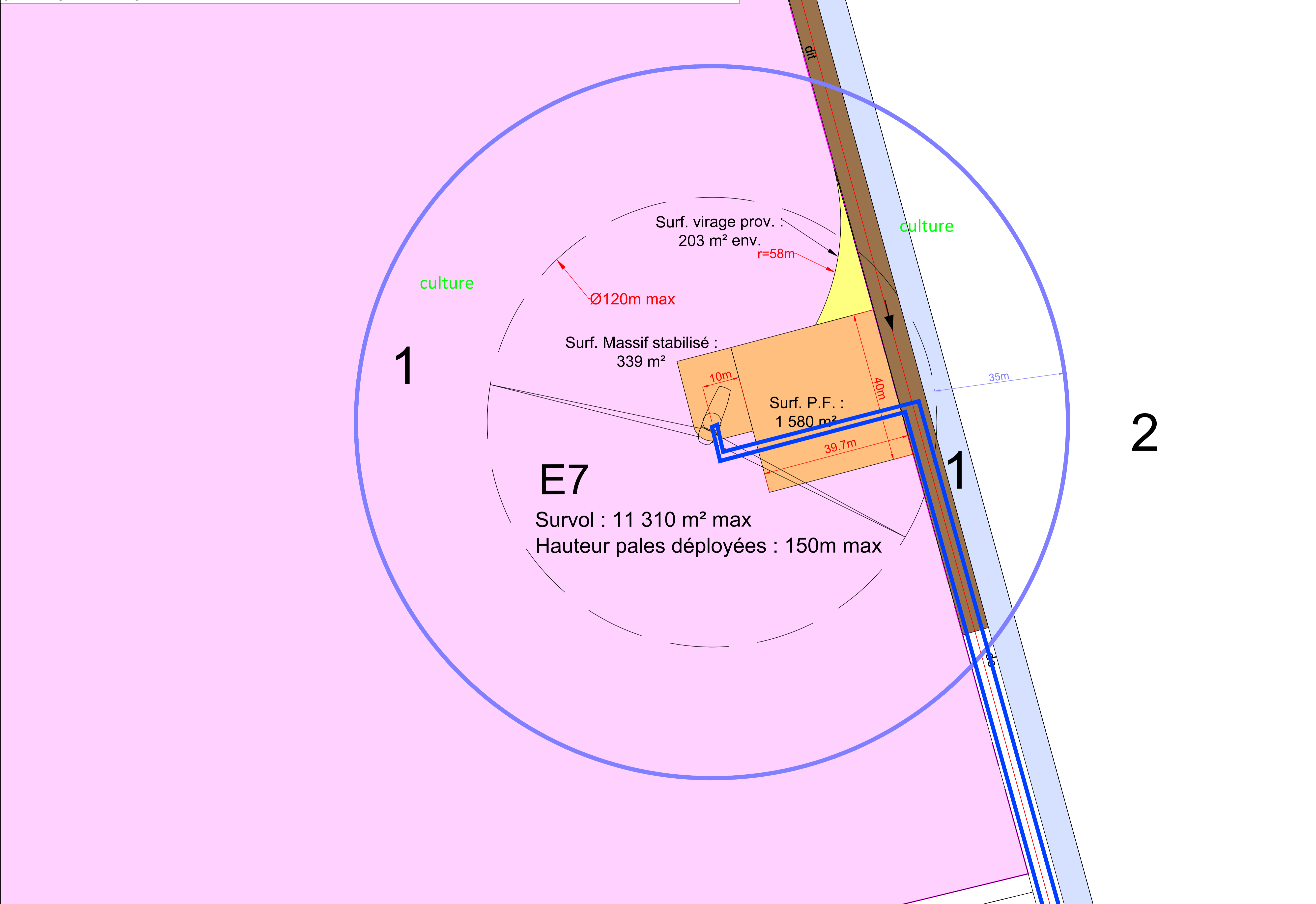
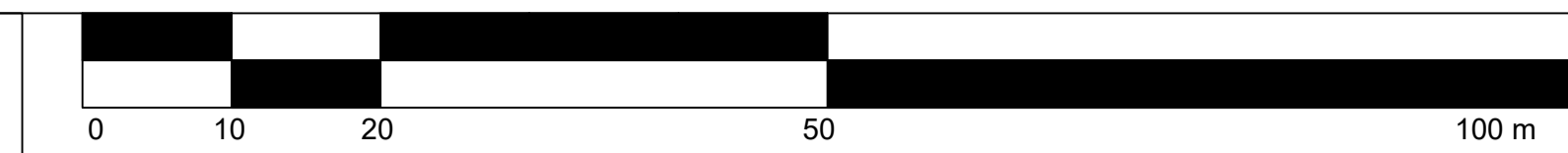
En bleu (tirets) : liaisons électriques (câbles)
 En brun : chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
 En orange : aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
 En jaune : aménagements temporaires (virages, surlargeurs pour convois...)

→ Sens d'arrivée des convois

N° E06	Altitude TN (NGF - IGN69) : 98.6 m env. *	
	Altitude bout de pale (NGF - IGN69) : 248.6 m env. *	
	E	N
RGF93 / Lambert 93	772 784.87 m	6 825 116.40 m
WGS84 (Greenwich)	3°59'8.4306" Est	48°31'19.9219" Nord

*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l'IGN

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



En bleu (trait continu) : limite des 35m autour de l'installation (bout de pales + 35m)
 En vert : affectation des terrains
 En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites de propriété apparentes)
 --- limites communales

En bleu (tirets) : liaisons électriques (câbles)
 En brun : chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
 En orange : aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
 En jaune : aménagements temporaires (virages, surlargeurs pour convois...)

N° E07	Altitude TN (NGF - IGN69) : 102.1 m env. *	
	Altitude bout de pale (NGF - IGN69) : 252.1 m env. *	
RGF93 / Lambert 93	E 772 255.63 m	N 6 824 783.23 m
WGS84 (Greenwich)	3°58'42.4301" Est	48°31'9.3462" Nord

*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l'IGN

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

32

Décembre 2022

RHEGES (10)
 PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE
 E07 - ECHELLE 1/500

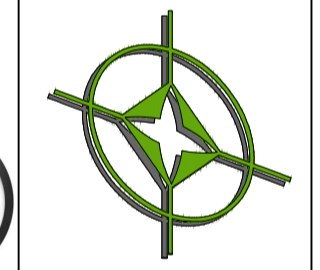
BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON

3, Quai des Arts
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 21 01 97



SARL GUICHARD et Associés :

Géomètres-Experts-Associés
 siège social
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

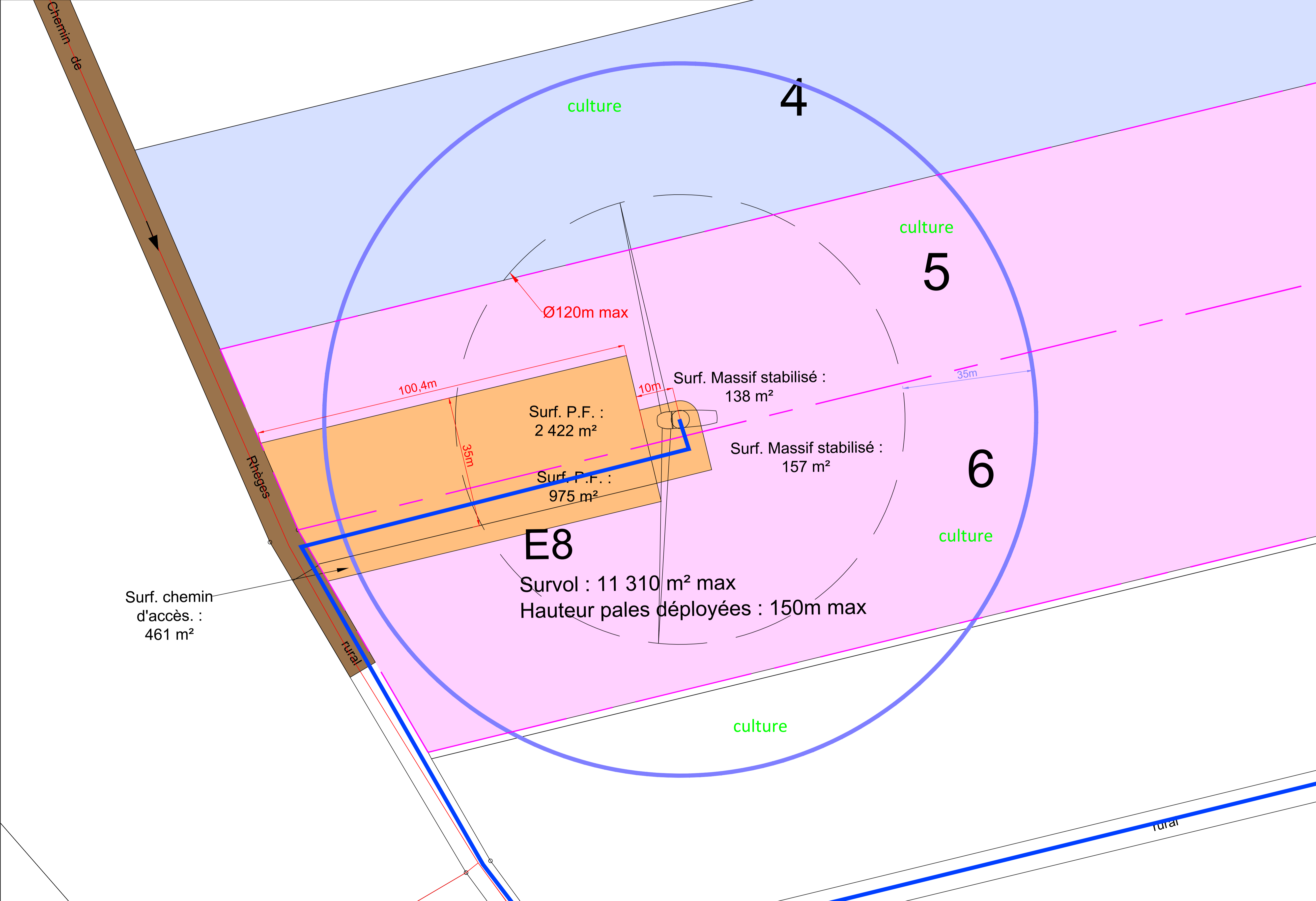
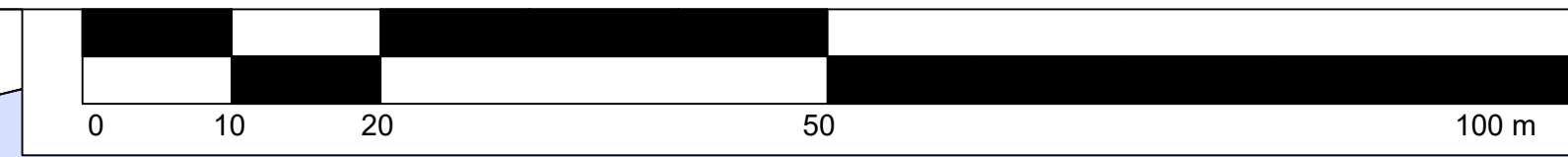


MAÎTRE D'OUVRAGE :

EOLE DES VIGNOTTES
 42, Rue de Champagne
 51240 VITRY-LA-VILLE



Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

MAITRE D'OUVRAGE :
 EOLE DES VIGNOTTES
 42, Rue de Champagne
 51240 VITRY-LA-VILLE



BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON
 3, Quai des Arts
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 21 01 97

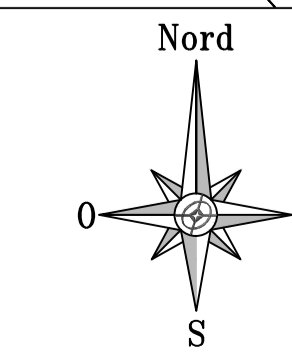


SARL GUICHARD et Associés :
 Géomètres-Experts-Associés
 siège social
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

Décembre 2022

RHEGES (10)
 PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE
 E08 - ECHELLE 1/500

33



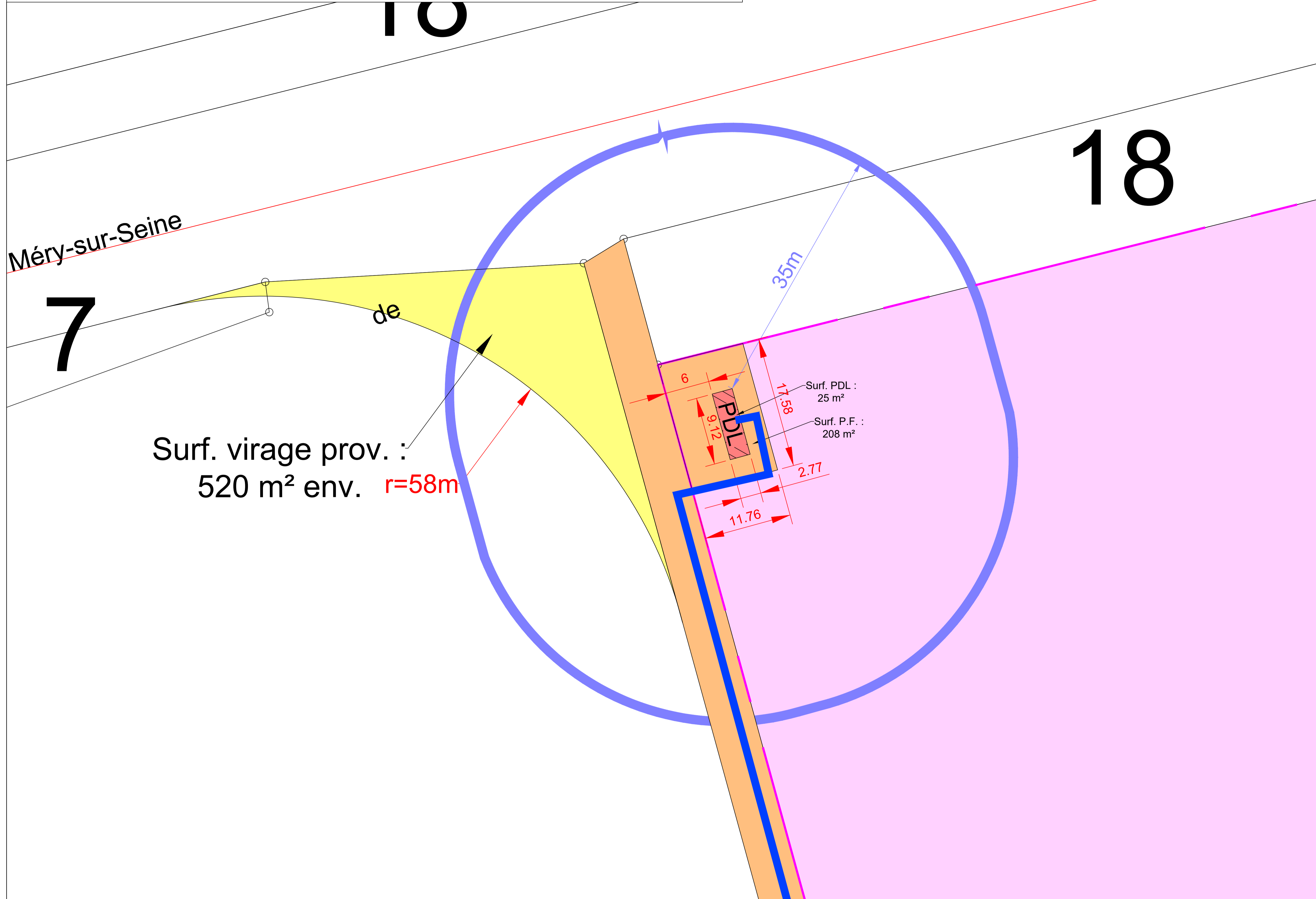
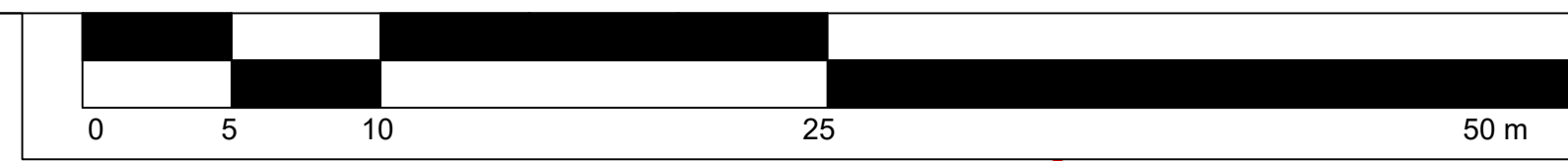
En bleu (trait continu) : limite des 35m autour de l'installation (bout de pales + 35m)
 En vert : affectation des terrains
 En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites de propriété apparentes)
 --- limites communales → Sens d'arrivée des convois

En bleu (tirets) : liaisons électriques (câbles)
 En brun : chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
 En orange : aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
 En jaune : aménagements temporaires (virages, surlargeurs pour convois...)

N° E08	Altitude TN (NGF - IGN69) : 113.6 m env. *	
	Altitude bout de pale (NGF - IGN69) : 263.6 m env. *	
RGF93 / Lambert 93	E 771 895.00 m	N 6 824 341.00 m
WGS84 (Greenwich)	3°58'24.5858" Est	48°30'55.1701" Nord

*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l'IGN

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

MAITRE D'OUVRAGE :
 EOLE DES VIGNOTTES
 42, Rue de Champagne
 51240 VITRY-LA-VILLE



BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON
 3, Quai des Arts
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél. : 03 26 21 01 97

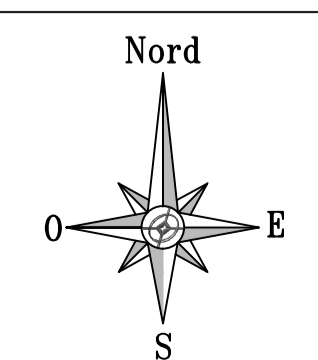
SARL GUICHARD et Associés :
 Géomètres-Experts-Associés
 siège social
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
 Tél. : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20



Décembre 2022

RHEGES (10)
 PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE
 PDL 1 - ECHELLE 1/250

34



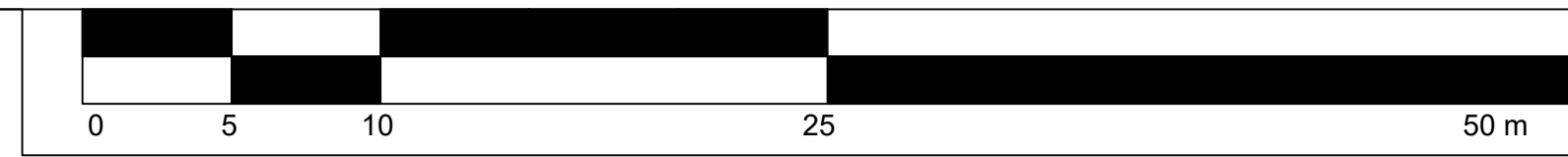
En bleu (trait continu) : limite des 35m autour de l'installation (35m autour du PDL)
 En vert : affectation des terrains
 En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites de propriété apparentes)
 --- limites communales

En bleu (tirets) : liaisons électriques (câbles)
 En brun : chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
 En orange : aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
 En jaune : aménagements temporaires (virages, surlargeurs pour convois...)

PDL 1	Altitude TN (NGF - IGN69) : 95.70 m env. * Altitude toiture (NGF - IGN69) : 99.09 m env. *	
	E	N
RGF93 / Lambert 93	774 663.13 m	6 825 855.00 m
WGS84 (Greenwich)	4°0'40.4510" Est	48°31'43.0701" Nord

*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l'IGN

Les présents plans sont exclusivement destinés à la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études.
 Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



	<i>En bleu (trait continu) : limite des 35m autour de l'installation (35m autour du PDL)</i>	<i>En bleu (tirets) : liaisons électriques (câbles)</i>	PDL 2	Altitude TN (NGF - IGN69) : 98.50 m env. * Altitude toiture (NGF - IGN69) : 101.89 m env. *	
	<i>En vert : affectation des terrains</i>	<i>En brun : chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne</i>		RGF93 / Lambert 93	E 773 523.02 m
<i>En gris : fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites de propriété apparentes)</i>	<i>En orange : aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)</i>	<i>En jaune : aménagements temporaires (virages, surlargeurs pour convois...)</i>	WGS84 (Greenwich)	3°58'55.8003" Est	48°31'27.2183" Nord
<i>--- limites communales</i>	<i>Sens d'arrivée des convois</i>		*Altitudes obtenues par interpolation des courbes de niveau des scans 25 de l'IGN		

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

35

Décembre 2022

RHEGES (10)
 PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE
 PDL 2 - ECHELLE 1/250

MAITRE D'OUVRAGE :
 EOLE DES VIGNOTTES
 42, Rue de Champagne
 51240 VITRY-LA-VILLE

BUREAU D'ÉTUDES JACQUEL & CHATILLON
 3, Quai des Arts
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 21 01 97

SARL GUICHARD et Associés :
 Géomètres-Experts-Associés
 siège social
 53, Bd du 14 Juillet - 10000 TROYES
 Tél : 03 25 82 68 20 - Dossier n° 208a20

